



2025

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Corminboeuf

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Le CENTRE DE TRI (voir plan)

Route Jo-Siffert 1

Déchets récoltés : papier, carton, verre, huiles usagées, déchets encombrants des ménages, déchets inertes en petite quantité, appareils électriques et électroniques, déchets verts et gazon.

Ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi : 16:00 - 19:00

Jeudi : 09:30 - 11:30

Samedi : 09:00 - 12:00 et 13:00 - 16:00

La FERME BERSIER (voir plan)

Chemin des Buissons 1 - 079 669 63 16

Uniquement récolte des déchets verts

Ouverture :

Lundi à vendredi : 14:00 - 19:00

Samedi : 09:00 - 19:00

Ramassage des encombrants

Un ramassage des déchets encombrants sur demande et devant le domicile est possible, moyennant une contribution de CHF. 25.-.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, ou impotentes au sens de la loi sur l'assurance invalidité, en seront exonérées. Les demandes sont à adresser à l'administration communale.

Ramassage des déchets triés à domicile AVS/AI

Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite peuvent s'adresser à des entreprises de ramassage et obtenir une subvention jusqu'à 50% de la part de la Commune. Les demandes sont à adresser à l'administration communale.

Contact et infos

Administration communale
Rte du Centre 25
1720 Corminboeuf
026 475 26 46
commune@corminboeuf.ch
www.corminboeuf.ch

Points de vente des sacs officiels SACCO dans la commune:

Volg - Route d'Amont 1
Boulangerie du Vieux-Grenier - Route du Centre 13
Pharmacie - Route du Pâqui 5

Prix des sacs officiels:

Rouleau de 10 sacs 17 litres : CHF 11.60
Rouleau de 10 sacs 35 litres : CHF 21.00
Rouleau de 10 sacs 60 litres : CHF 33.50
Rouleau de 5 sacs 110 litres : CHF 31.00

Rappel:

Les sacs sont à déposer le jour du ramassage au bord de la route ou dans les containers prévus à cet effet.

Réutilisation - échange

Déposez et récupérez dans le local d'échange les objets encore utilisables pour leur donner une nouvelle vie. Merci d'en respecter les règles.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





2025

Calendrier

Corminboeuf

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel-An			2		
J 2	Lendemain de Nouvel-An			3	1	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8
L 13		10	10	14	12	9 <small>Lundi de Pentecôte</small>
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 <small>Vendredi-Saint</small>	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20	18	15
L 20		17	17	21 <small>Lundi de Pâques</small>	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 <small>Fête-Dieu</small>
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 <small>Ascension</small>	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Corminboeuf

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale	5	3		5
S 5	2		6	4	1 Toussaint	6
D 6	3		7	5	2	7
L 7	4		8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8	5		9	7	4	9
M 9	6		10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11	8		12	10	7	12
S 12	9		13	11	8	13
D 13	10		14	12	9	14
L 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
M 16	13		17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19	16		20	18	15	20
D 20	17		21	19	16	21
L 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
M 23	20		24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26	23		27	25	22	27
D 27	24		28	26	23	28
L 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
M 30	27			29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale

Ramassage selon calendrier, à déposer le **jour même** au bord de la route ou dans les conteneurs prévus à cet effet.



Textiles et chaussures

A déposer PROPRES dans des sacs fermés dans le conteneur ad hoc. Occasionnellement des organismes spécialisés proposent des collectes.



Déchets spéciaux des ménages

Vernis, solvants, diluants, acides et produits toxiques. A déposer sur la palette des déchets spéciaux sous l'abri.



Couche-culotte

A déposer à côté des ordures ménagères le jour du ramassage dans des sacs poubelles transparents.



Berlingots / Briques à boissons

Courant 2025, une benne sera mise à disposition pour tous les emballages plastiques, sauf le PET.



Ferraille (objets métalliques)

A déposer dans la benne du fer.



Litière de chat

A mettre dans le sac des ordures ménagères.



Aluminium et boîtes de conserve

Canettes alu : utiliser la presse à main réservée à cet usage (sac Swiss Recycling)
Fer blanc et boîtes de conserve : à déposer dans le container à presse mécanique se trouvant sous l'abri.



Appareils électriques et électroniques

A déposer dans les palettes cadre sous l'abri.



Bois

Courant 2025, une benne spécifique pour le bois sera à disposition.



Papier et carton

A déposer dans le compacteur à papiers.



Verre

A déposer dans les bennes par couleur. Débarrassés de leurs capsules, bouchons, couvercles ou autres éléments.



Déchets encombrants combustibles

A déposer dans la benne des encombrants. Les traverses de chemin de fer sont interdites, elles sont à apporter à la SFR.



Médicaments

A déposer dans les pharmacies.



Capsules Nespresso (aluminium)

A déposer dans le bac à capsules sous l'abri. Les capsules en plastique sont interdites.



Déchets compostables ménagers

A déposer dans la remorque à déchets verts.



Peintures

A déposer dans la palette des déchets spéciaux sous l'abri.



Déchets de chantier

Les déchets contenant de l'amiante sont interdits. A amener dans la décharge contrôlée (DCMI) à la Tuffière.



Huiles minérales et végétales

A vider dans les conteneurs ad hoc en veillant à bien séparer les huiles végétales (de cuisine) et minérales (de graissage).



Déchets de jardin

A déposer dans la remorque ad hoc. Gazon à déposer dans une remorque séparée.



Tubes lumineux (néon) / LED

A déposer sur la palette prévue sous l'abri.



Pneus

A amener à la SFR (Société fribourgeoise de recyclage SA) à Posieux.



PET

A déposer dans les sacs en plastique sous l'abri. Les bouteilles doivent être écrasées.



Sagex

A déposer dans la benne des déchets encombrants combustibles.



Batteries d'autos

A déposer dans le bac à batteries.



Dépouilles d'animaux

A amener au Centre collecteur de déchets Sanima, à Châtillon - Posieux Cadavres jusqu'à 250 kg.





Mon réflexe TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener aux magasins**, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, produits de douche, produits vaisselle, etc.
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économés en emballage, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIERE

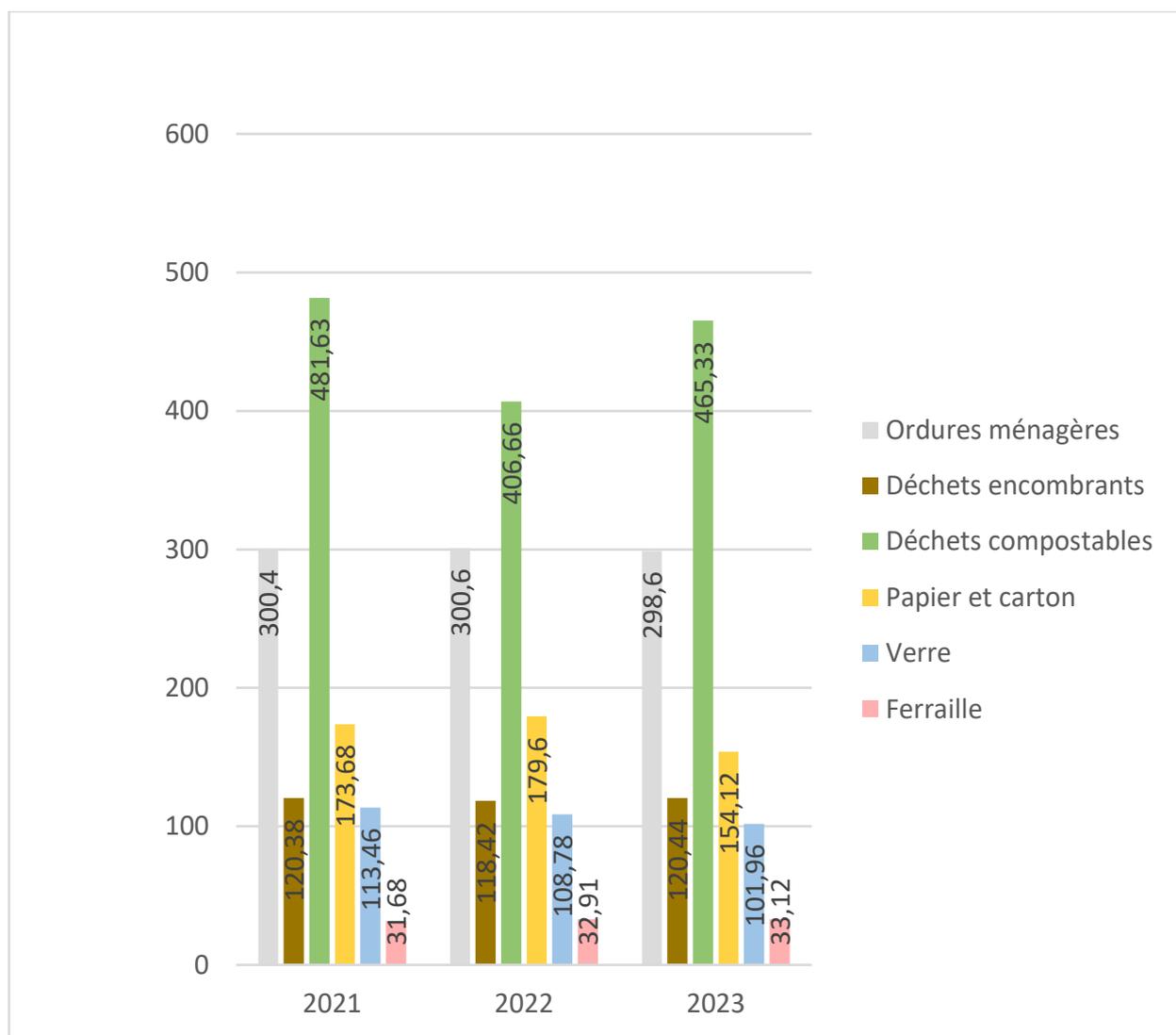
A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage TAR** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.)

La **taxe ménage annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie :

- CHF 120.- par ménage d'une personne
- CHF 180.- par ménage de plus d'une personne.

Quelques chiffres

Tonnes de déchets évacués les trois dernières années par les Corminois.es :



Les Corminois.es ont produit **298.6 tonnes d'ordures ménagères** en 2023. Les charges totales pour le ramassage, le transport et l'incinération s'élèvent à **CHF 111'370.-**. Cette somme est couverte à 84 % par le revenu de la taxe au sac SACCO qui a produit **CHF 93'840.-**.